

Bravo à Isabelle PILLOT PERONNET pour ce cliché élu «coup de cœur du jury» de notre concours photo, ainsi qu'à tous les autres lauréats !



EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LES NOUVELLES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

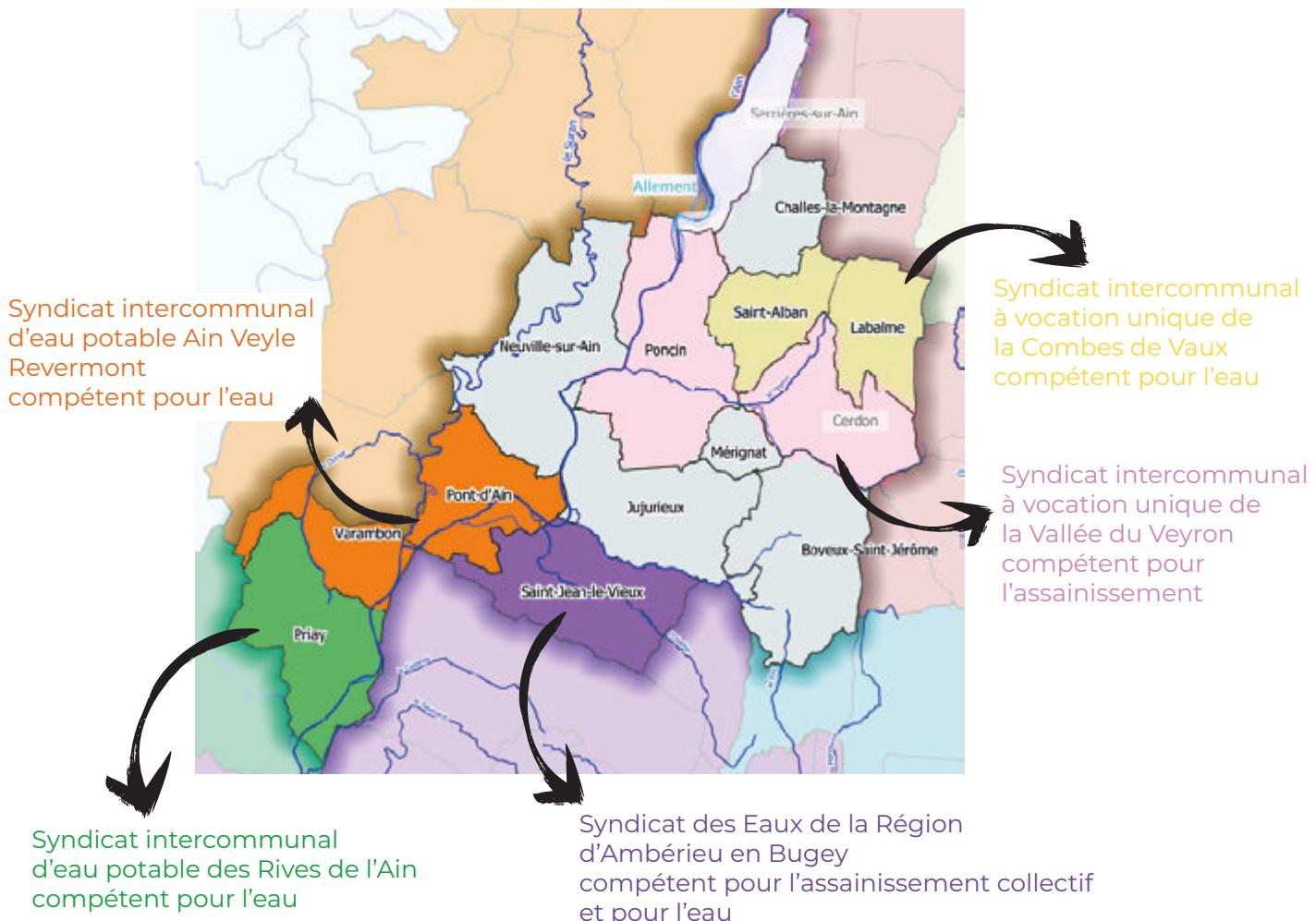
Qui fait quoi ? On vous explique tout

La Communauté de communes sera en charge de ces **deux nouvelles compétences** au **1er janvier 2026** sur l'ensemble de son territoire, à l'exception des communes de **Serrières-sur-Ain et Cerdon**.

Le mode de gestion s'est porté sur une **délégation de service public**, dont le choix du délégataire est actuellement en cours.

Enfin, les syndicats actuellement compétents pour cette gestion le resteront, seuls les représentants au sein de ces structures seront élus par le conseil communautaire.

Carte eau et assainissement / eau potable



Syndicat intercommunal d'eau potable des Rives de l'Ain compétent pour l'eau

Syndicat des Eaux de la Région d'Ambérieu en Bugey compétent pour l'assainissement collectif et pour l'eau

Syndicat intercommunal à vocation unique de la Combes de Vaux compétent pour l'eau

Syndicat intercommunal à vocation unique de la Vallée du Veyron compétent pour l'assainissement

Le saviez-vous ?

Eau potable

251km = linéaire du réseau d'eau présent sur le territoire de la communauté de communes

33 réservoirs et 13 stations de pompage (sans compter les réservoirs appartenant aux syndicats)

Assainissement

27 ouvrages de traitement à l'échelle de l'intercommunalité

La majorité des flux de pollutions est traité par des filières de type «boues activées».

149,6 km = linéaire du réseau dédié à la compétence «assainissement collectif»

UNE BONNE ALIMENTATION POUR TOUS : UN DEFI POUR NOUS

Des repas fait maison pour les tout petits accueillis en crèche

Des aliments locaux, bio et de saison livrés à la cuisine Frimousse par une petite entreprise de l'Ain

Chaque semaine Nelly fait le tour de ses producteurs locaux : éleveurs, maraîchers pour livrer des produits frais à Sandrine et Mélody les cuisinières de la Maison Frimousse. Grâce à leur travail, le service répond aux critères de la Loi Egalim à savoir au moins 50% de produits de qualité et 20% en bio.

01



Une cuisine équipée pour préparer les repas des 75 enfants accueillis dans les 3 crèches

Avec l'aide de la CAF, de la MSA et de l'ADEME qui ont soutenu ce projet, la communauté de communes a investi dans du matériel professionnel adapté à la confection et mise au froid des repas.

02



Des économies pour un service de meilleure qualité

Une baisse de 30 cts du coût du repas
Moins de gaspillage
De meilleurs repas
Une éducation au goût et aux aliments pour les plus jeunes

03



Sandrine et Mélody, des cuisinières formées et très impliquées dans leur nouveau travail

“Ce qui nous tenait à cœur dans ce projet, c'était d'être autonome du début à la fin : menu, commande, gestion des stocks, fabrication, livraison. C'est aujourd'hui chose faite! Un grand merci à Sarah Lizaldez, qui a lancé ce projet avec nous.

Dans notre travail au quotidien, nous avons une liberté, une confiance, une écoute, ça nous plaît. Et les résultats sont là, les enfants mangent mieux qu'avant.”



04

Des repas livrés en interne par les cuisinières dans un véhicule frigorifique électrique

L'achat d'un véhicule, avec l'aide financière de la MSA a permis de mettre en place la livraison en interne des repas. Cet investissement rend la communauté de communes complètement autonome dans la gestion des repas des jeunes enfants accueillis en collectivité

05



Des paniers de légumes pour les agents

La collectivité propose à ses agents un service de drive de légumes locaux et bio. Le dispositif fonctionne en partenariat avec la Cressonnière du Bugey, une entreprise d'insertion spécialisée dans le maraîchage bio. Ce dispositif pourrait prochainement être étendu aux personnels des crèches, des accueils de loisirs et peut-être aux familles utilisant les services du pôle Enfance.

Points de vente des produits locaux ici :



Pour vos repas, pensez local !

REGION AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

TER,
BUS, ETC.
SERVICE RÉGULIER
DE TRANSPORT DE
PERSONNE

TRANSPORT À LA
DEMANDE DE
PERSONNES

ETUDE D'UN
PROJET DE
TRANSPORT À LA
DEMANDE

MOBILITÉS
SOLIDAIRES

TRANSPORT
SOLIDAIRES géré par
Le COCON

Mise en relation entre un
bénévole et un bénéficiaire
8€ d'adhésion à l'association



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION
KAROS

Ain
covoit'
Cerdon

MOBILITÉS
PARTAGÉES

COVOUTURAGE
avec KAROS

Une application simple
d'utilisation
Un guide d'utilisation en
ligne sur le site de la
CCRAPC

0,5€ pour le passager
2€ pour le conducteur
La CCRAPC paie
1,5€ par trajet

MOBILITÉS
ACTIVES



vélo

Aménagements d'itinéraires
cyclables et coordination
avec les territoires voisins
Installation d'arceaux vélos

Programme "Savoir rouler à
vélo" dans les écoles



PAGE MOBILITÉS -
SITE CCRAPC

Entre janvier et octobre 2025
3000 km parcourus
22 bénévoles et
31 bénéficiaires
88 transports